



JANVIER 2026 - # 54

St Co, MAG'

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-COLOMBAN



> DOSSIER P. 27

La Mairie de Saint-Colomban
1866-2026, toute une histoire...

● VIE MUNICIPALE	p 3
• Élection municipales	
• Urbanisme-permis	
• Etat-civil	
● VIVRE À ST-CO	p 5
• Bibliothèque	
• Agenda 2026	
• Entretien avec une abeille	
• RAE - Ragondins rongeurs	
• SGLE Eau Logne	
• Activités et animations scolaires	
• 100 ans... comme hier	
• Repas des aînés	
• Cartes postales anciennes	
• Parcours pédagogique	
● VIE ASSOCIATIVE	p 15
● VIE SOCIALE	p 20
● VIE DES ÉCOLES	p 23
● INTERCOMMUNALITÉ	p 25
DOSSIER	p 27
● La Mairie de Saint-Colomban	
RETOUR EN IMAGES	p 30

Contacts

Mairie de Saint-Colomban
30 rue de l'Hôtel de Ville
44310 SAINT-COLOMBAN
📞 02 40 05 89 28
✉️ mairie@st-colomban.fr

Retrouvez toutes les informations sur
www.st-colomban.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au public

- Lundi : 9h/12h et 14h30/17h
- Mardi : 9h/12h
- Mercredi : 9h/12h et 14h30/17h
- Jeudi : 9h/12h
- Vendredi : 9h/12h et 14h30/17h
- Samedi : 9h/12h

© Janvier 2026 - N° 54 - édité à 1600 exemplaires

Directeur de la publication : Patrick BERTIN

Commission communication :

Stéphane PARPAILLON, Vincent RAYNAL,
Nicole BATARD, Marinette PRIOUR, Annick COUILAUD

La prochaine Revue Municipale

Date de parution : 2 avril 2026

Date limite de réception des articles : vendredi 20 février 2026

Le prochain Saint Co Ca Vit

Date de parution : 2 juin 2026

Date limite de réception des articles : lundi 27 avril 2026

Création & mise en page

.MEDIA Horizon Imprimerie du Bocage / 02 51 46 59 10

Credit photos :

Freepik - ADOBE STOCK - PHOVOIR

Associations de Saint-Colomban - OBJECTIF St Co



Colombaises, Colombanais

Nous sommes à la distribution de ce bulletin municipal à moins de trois mois des élections municipales. Je n'écrirais et commenterai donc que les actions en cours ou engagées pour respecter la période pré-électorale. Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars, salle des Mauves (de 8h00 à 18h00). Les électeurs seront répartis dans trois bureaux.

Je commencerais cet édito par un triste fait divers qui s'est déroulé le mardi 25 novembre au soir dans le hameau du Haut-Roquette ; un féminicide d'une violence rare, que l'on peut difficilement imaginer. Par cet édito, je voudrais apporter à toute la famille et aux proches de Madame Nathalie GLEMAREC, le soutien de la municipalité et des Colombanais dans ces moments cauchemardesques. En tant que Maire, je déplore la gestion médiatique de cette tragédie, qui ne respecte pas la mémoire de la victime ni le chagrin de ses proches.

Actuellement, les élus Colombanais s'attachent à l'élaboration du budget communal. Contrairement au budget de l'État, notre budget communal doit rester à l'équilibre. Ce qui signifie que nous ne contribuons que très peu à la dette nationale qui s'élève à plus de 3 416 milliards d'euros.

Sur une note plus positive, j'ai le plaisir de vous informer que les travaux de la maison de santé débuteront en janvier 2026. Ce projet de construction neuve et de rénovation du bâtiment actuel se déroulera sur 18 mois. Le parking sera fermé le temps des travaux, la grue et la base de vie y seront installés.

Merci de respecter les nouvelles dispositions de stationnement qui seront mises en œuvre pour le personnel de santé et les patients, place de l'Europe.

Enfin, le lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu confirme bien son ouverture aux futurs lycéens Colombanais pour la rentrée de septembre 2026.

Je vous invite bien sûr aux vœux de la municipalité qui se tiendront le 10 janvier à 10h30 salle des Mauves.

En attendant, je vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour l'année 2026.

Patrick BERTIN, Maire

> Distribution de la revue municipale

Désormais, tous les Colombanais reçoivent la Revue Municipale ou le « Saint-Co, ça vit » dans leur boîte à lettres, y compris ceux qui refusent la publicité. Dans tous les cas, nous tenons des exemplaires à disposition en mairie et dans les commerces du bourg. N'oubliez pas que vous pouvez également les consulter ou les télécharger sur le site Web de la commune www.st-colomban.fr



> Le site Web

Pourquoi attendre la parution de la revue municipale ou du « Saint-Co, ça vit » pour nous écrire ?

Le site www.st-colomban.fr sait être réactif et vos articles peuvent être publiés siétois reçus. De plus, vous pouvez les développer et y insérer des liens vers vos pages Web ou votre messagerie.

Pour être au plus près de l'actualité, suivez-nous sur la page officielle Facebook de la commune.

Facebook Commune Saint-Colomban



> Dans tous les cas...

...pour alléger le travail d'édition, nous souhaitons, dans la mesure du possible, des articles au format numérique, par courriel à l'adresse suivante : communication@st-colomban.fr. Vous pouvez les accompagner d'illustrations (photos, dessins, logos, etc.).

La commission Communication

> Dossiers d'urbanisme

Permis de construire

Déposé en avril 2025

- Commune de Saint-Colomban
4, place de l'Europe
Maison de santé pluridisciplinaire
Accordé le 10 juillet 2025

Déposé en mai 2025

- BLANQUET Elliot et BOUAMAMA Clarisse
5, rue des Trois Puits
Maison individuelle
Accordé le 11 août 2025
- CHARON-GUILLOTEAU Louis
19, rue des Comédiens
Maison individuelle
Accordé le 23 juillet 2025

Déposé en juin 2025

- SCI FICADELLE
Avenue du Général de Gaulle
Magasin d'optique
Accordé le 17 septembre 2025
- GAUTIER Jean-Yves
8, rue des Trois Puits
Maison individuelle
Accordé le 9 juillet 2025
- GAUTRET Aurélien
13, Le Grand Racinoux
Agrandissement et Garage
Accordé le 26 août 2025
- DESMARRES Mickaël et LEMESLE Pauline
12, impasse des Scénaristes
Maison individuelle
Accordé le 4 août 2025
- MICHAUD Antonin
6, rue des Trois Puits
Maison individuelle
Accordé le 4 août 2025

SCI JUPA

10 bis, rue du Moulin
Maison comportant 4 logements
Accordé le 20 août 2025

AVRILLEAU Bastien et LOZANO Océane

43, rue des Architectes
Maison individuelle
Accordé le 5 août 2025

CHAUVIN Loïc et Brigitte La Gergue

Hangar agricole
Accordé le 24 octobre 2025

HILLIGOT Antoine

31 bis, rue de la Bertinière
Extension de la maison individuelle
Accordé le 5 août 2025

GARREAU Valentin

5, impasse de la Mathé
Carport
Accordé le 5 août 2025

Déposé en juillet 2025

COTTIN Brigitte

1, rue des Peintres
Maison individuelle
Accordé le 5 août 2025

MANNIER Guillaume et HEURTEAU Céline

9, impasse des Scénaristes
Maison individuelle
Accordé le 5 août 2025

JAUNET Damien

21, La Brosse Gaspaille
Carport et 12 panneaux photovoltaïques
Accordé le 6 août 2025

- BESLY Enzo et MAINETTI Lola
24, impasse des Scénaristes
Maison individuelle
Accordé le 5 novembre 2025

Atlantique Habitations

1, 2, 3, 4, Impasse des Chardons Bleus
4 maisons individuelles pour jeunes travailleurs
Accordé le 16 septembre 2025

Atlantique Habitations

2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, rue des Architectes
9 maisons individuelles pour seniors
Accordé le 16 septembre 2025

BOURSIER Christiane et Gilles

5, Le Plessis
Transformation du garage existant en habitation et construction d'un garage en annexe
Accordé le 29 août 2025

LE STER-BETOU Nicolas et LE STER-SIMOES Sandra

11, impasse des Scénaristes
Maison individuelle
Accordé le 1^{er} septembre 2025

RONTARD Patrick

4 rue des Peintres
Maison individuelle
Accordé le 11 août 2025

Déposé en août 2025

GIRAUDINEAU Claire

1, rue des Etoulettes
Garage
Accordé le 29 août 2025

- HERVOUET Damien et CLERGEAU Laurence
17, la Marnière
Rénovation d'un bâtiment
Accordé le 16 septembre 2025

PADIOU Alexandre

10, rue des Trois Puits
Maison individuelle
Accordé le 3 octobre 2025

Déposé en septembre 2025

- RICHARD Bernard
26, rue des Architectes
Maison individuelle
Accordé le 30 septembre 2025

CAILLARD Elsa

7, rue des Architectes
Maison individuelle
Accordé le 3 novembre 2025

Déposé en octobre 2025

- CHAUVIN Loïc et Brigitte
4, La Gergue
Véranda
Accordé le 24 octobre 2025

DESPRETZ Valérian

14 rue des Peintres
Maison individuelle
Accordé le 3 novembre 2025

NIVET William

24 rue Joséphine Brillaud
Surélévation
Accordé le 3 novembre 2025



Déclarations préalables accordées

- Division en vue de construire : 7 dossiers
- Transformation d'un garage en pièce de vie : 1 dossier
- Clôture : 1 dossier
- Piscine : 1 dossier
- Passerelle : 1 dossier
- Changement des ouvertures – modification de façade: 2 dossiers
- Extension : 3 dossiers
- Portail : 1 dossier
- Panneaux photovoltaïques : 3 dossiers
- Abri de jardin : 2 dossiers
- Préau - Carport : 2 dossiers
- Abattage d'un arbre : 1 dossier

> ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Le premier tour des prochaines élections municipales aura lieu le 15 mars 2026, et le second tour sera organisé le 22 mars dans les communes dans lesquelles cela sera nécessaire (décret n°2025-848 du 27 août 2025).

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire ou vérifier votre inscription sur la liste électorale sur le site <https://www.service-public.gouv.fr/> ou vous adresser directement à la mairie.

Pour les élections municipales 2026, la date limite de clôture des inscriptions est fixée au 4 février par internet et au 6 février 2026 en mairie.

Si vous êtes absent le jour du vote, un autre électeur peut voter à votre place dans votre bureau de vote.

Pour cela, vous devez faire une procuration. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir.



Pour établir une procuration, deux démarches sont possibles :

- Avec un formulaire à imprimer : Vous devrez vous rendre en personne avec le formulaire rempli et un justificatif d'identité dans un des lieux suivants : Police nationale, gendarmerie, tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, lieu accueillant du public (défini par le préfet). Ce formulaire peut également être complété sur place.

- En ligne via le téléservice Maprocuration

Depuis le 8 novembre 2025, il est possible d'établir ou de résilier une procuration en ligne grâce à l'**identité numérique certifiée France Identité**. Si vous disposez de cette identité, vous n'avez donc plus à vous déplacer pour faire valider votre procuration.

Attention : pour pouvoir bénéficier de ce nouveau dispositif, vous devez avoir fait certifier votre identité numérique auprès d'une **mairie habilitée** (décret du 3 novembre 2025).

Pour toute information complémentaire et formulaire, rendez-vous sur « <https://www.service-public.gouv.fr/> ».

> État Civil

dont les personnes ont accepté la parution dans la presse



NAISSANCES

- 10/07/2025 TROCHU Sofia
- 26/07/2025 PIVETEAU Madeleine
- 23/08/2025 FYVEY PELLOQUET Liam
- 13/09/2025 JEHANNE Lilia
- 17/09/2025 RAMSDAM CARGNANT Audin
- 20/09/2025 DURAND Oscar
- 20/09/2025 DILARD Cataleya
- 01/10/2025 HERVOUET Malo
- 01/10/2025 HERVOUET Eden
- 01/10/2025 HERVOUET Adam
- 02/10/2025 BAUDRY Alma
- 15/10/2025 BOISGIRARD Jonas

MARIAGES

- 10/07/2025 LE FLOHIC Sébastien & GAUFFRETEAU Sandra
- 12/07/2025 DENIAUD Antoine & MONNIER Orlane
- 19/07/2025 BOURRIEAU Anthony & FAVREAU Noémie
- 09/08/2025 BEGAUD Corentin & FLEURY Nolya
- 28/08/2025 PELTIER Nicolas & DRAPEAU Jessie
- 29/08/2025 SORIANO Guillaume & DOUILLAD Félicia
- 30/08/2025 CHADAGNE Olivier & AVERTY Marie
- 06/09/2025 CHARTIER Cindy & JACQUIN John
- 06/09/2025 CHARRIER Alicia & LE GOFF Renaud
- 13/09/2025 LE LIÈVRE Chloé & DAVID Gautier
- 03/09/2025 BASSET Agathe & JOINTRÉ Yann



DÉCÈS

- 09/09/2025 BICHET Jacques, 70 ans
- 30/09/2025 DELOUCHE, ép. GARCION Jacqueline, 82 ans
- 10/10/2025 HERVOUET Malo, 10 jours
- 25/11/2025 GLÉMAREC Nathalie, 52 ans
- 01/12/2025 ROUSSEAU Jeannine née LAUNAY, 85 ANS
- 11/12/2025 HÉGRON Marie-Thérèse née BARGEOLLE, 88 ans

> Bibliothèque « Au Jardin des Histoires »

Du 10 janvier au 7 février : Du bout des doigts : à la découverte du braille

Une sélection de jeux, livres et accessoires pour se familiariser avec le braille et permettre à tous d'accéder aux histoires et d'expérimenter le handicap visuel.



Nuits de la lecture

C'est le rendez-vous national autour de la lecture en janvier, cette année, du thème « villes et campagnes ». À Saint-Colomban, trois rendez-vous sont programmés :

Mercredi 21 janvier à 18h et jeudi 22 janvier à 17h15 : Lectures cosy pour les enfants de 3 à 7 ans (durée : 40 min.) Confortablement installé.e.s dans un transat, au chaud sous votre couverture, venez écouter les histoires de Cécile ! Elle vous emmènera vous balader entre villes et campagnes.

Gratuit, sur inscription.



Vendredi 23 janvier à 18h :
Lectures du groupe À voix haute.

Nos lecteurs colombanais ont concocté un florilège de lectures autour du thème de l'année, un régal pour les yeux et les oreilles !

Public ado-adulte. Entrée libre.



Festival Errances

Depuis plusieurs années, la bibliothèque participe au festival Errances organisé par Spectacles En Retz. Cette année, direction les rives du Mississippi ! On s'intéressera notamment au jazz, à la Nouvelle-Orléans et à son carnaval avec les Black Indians, à l'histoire de la Louisiane, à la noirceur des polars américains...



Du 10 février au 28 mars : Exposition Mississippi

Loire Odyssée, la maison de Loire en Anjou, a proposé en 2023 et 2024 une grande exposition autour du Mississippi. Retrouvez quelques éléments de cette exposition et découvrez par la bande dessinée, par l'expérimentation et par le jeu comment on vivait au bord de ce fleuve à l'époque de Mark Twain et de Tom Sawyer.

Entrée libre aux horaires d'ouverture



Du 10 février au 28 mars : De perles et de plumes, sur la piste des Black Indians

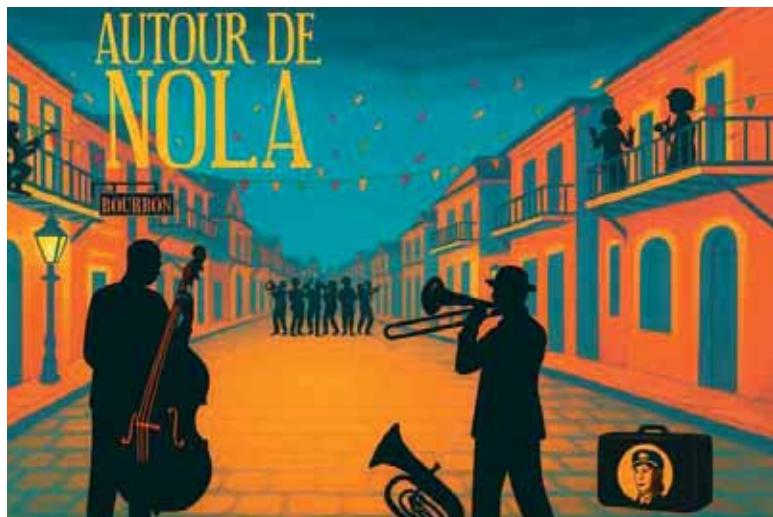
Les Black Indians sont les descendants des esclaves qui se sont enfuis des plantations près de la Nouvelle Orléans et qui se sont réfugiés dans les réserves indiennes.

En se costumant et paradant ainsi, ils prennent place dans le Mardi Gras qui leur était à l'origine interdit et rendent hommage à ces tribus indiennes et à leurs origines africaines.

Cette exposition vous invite à suivre la déambulation costumée de Juan Pardo lors de l'édition 2023 du Mardi Gras de la Nouvelle-Orléans.

Une exposition photos de Sacha Bonté.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.



Samedi 14 mars à 11h : Spectacle « Autour de Nola »

Zaf Zapha et Mathieu Lagraula, chanteurs et multi-instrumentistes, nous invitent à un voyage à travers la Nouvelle-Orléans. Chaque chanson est l'occasion de découvrir un instrument de musique typique et la vie locale : cuisine, danses, histoire de l'esclavage,....

Gratuit, sur réservation, salle des Tilleuls.
À partir de 6 ans (durée : 45 min.)



Jeudi 19 mars à 19h30 : Nuits blanches, histoires noires... Lecture musicale

Venez plonger avec Julie Raulet (La Hulotte) et Colin Shade dans la noirceur de l'Amérique... Roman policier et roman noir américains ont pris pour cible les pourtours du Mississippi, particulièrement dans le sud. Devenu un genre à part entière, le polar américain du sud fait resurgir les plus sombres des enquêtes et fait le lien avec le racisme de nos jours.

Public adulte. Entrée libre.



Samedi 21 mars à 11h30 :
Clôture du festival Errances avec la chorale

Dans le cadre d'Errances, Spectacles en Retz propose un stage chant avec le chef de chorale Thomas Doucet. Venez assister à la restitution de ce stage sur un répertoire blues, gospel et soul.



Du 14 au 31 mars : Printemps des poètes

La bibliothèque participe au Printemps des poètes sur le thème de la Liberté.

Programme détaillé à consulter sur le site de la bibliothèque début mars.

**LA LIBERTÉ.
FORCE VIVE, DÉPLOYÉE**
28^e Printemps des Poètes
mars 2026

La Bibliothèque « Au Jardin des Histoires » en pratique

Jardin de la Cure

10 rue de l'Hôtel de Ville

02 40 33 62 17

ajardindeshistoires@gmail.com

<https://stcolomban.bibenligne.fr/>

L'accès est gratuit, l'adhésion est nécessaire pour emprunter (12 € par an pour toute la famille).



Horaires d'ouverture

- Mardi : 16h-19h
- Mercredi : 10h-12h et 15h-18h
- Vendredi : 16h-18h
- Samedi : 10h-12h

> Agenda

Dates	Événements	Lieu	Organisateur
10-janv.	Vœux de la Municipalité - 10h30	Salle des Mauves	Municipalité
10-janv.	Portes ouvertes école Saint-Louis - 10h à 12h	École Saint-Louis	École Saint-Louis
13-janv.	Assemblée générale association St Co Loisirs	Salle des Tilleuls	Association St Co Loisirs
16-janv.	Portes ouvertes école Jacques Prévert - 16h à 19h	École Jacques Prévert	École Jacques Prévert
17-janv.	Portes ouvertes collège Victoire Daubié	St Philbert de Grand-Lieu	Collège Victoire Daubié
21-janv.	Lectures cosy pour les enfants de 3 à 7 ans - 18h	Au jardin des histoires	Bibliothèque
22-janv.	UDAF - 10h à 12h30	Avenue du G. de Gaulle	UDAF
22-janv.	Lectures cosy pour les enfants de 3 à 7 ans - 17h15	Au jardin des histoires	Bibliothèque
23-janv.	Lectures par le groupe À voix haute - 18h	Au jardin des histoires	Bibliothèque
5-févr.	Thé dansant - Silvère BURLOT	Salle des Mauves	Association St Co Loisirs
15-févr.	Loto	Salle des Mauves	FC Logne et Boulogne
19-févr.	UDAF - 10h à 12h30	Avenue du G. de Gaulle	UDAF
5-mars	Thé dansant - Cécile & Dominique MOISAN	Salle des Mauves	Association St Co Loisirs
14-mars	Spectacle « Autour de Nola » - 11h	Au jardin des histoires	Bibliothèque
15 et 22 mars	Élections municipales	Salle des Mauves	Mairie
19-mars.	UDAF - 10h à 12h30	Avenue du G. de Gaulle	UDAF
19-mars	Lecture musicale - 19h30	Au jardin des histoires	Bibliothèque
21-mars	Assemblée Générale de l'UNC - 10h30	Salle des Tilleuls	UNC
21 mars	Chorale - 11h30	Bibliothèque	Festival Errances
22-mars	Pêche à la truite	Étang des Mauves	La Sirène Logne et Boulogne
28-mars	Apéro-concert	Salle des Mauves	EMI de Grand Lieu
2-avr.	Thé dansant - Emmanuel ROLLAND	Salle des Mauves	Association St Co Loisirs
4-avr.	Soirée du club de Basket	Salle des Mauves	Union Basket Club
19-avr.	Pêche à la truite	Étang des Mauves	La Sirène Logne et Boulogne
19-avr.	10 ^e Randonnée colombanaise	Salle des Mauves	Comité des fêtes
25-avr.	Soirée du XV de Grand Lieu	Salle des Mauves	XV de Grand Lieu
7-mai	Thé dansant - Mickaël RICHARD	Salle des Mauves	Association St Co Loisirs
8-mai	Commémoration Armistice 8 mai 1945	Salle des Tilleuls	Municipalité
4-juin	Thé dansant - Bénédicte GAMBA	Salle des Mauves	Association St Co Loisirs
5-juin	Prévert'Tour	École Jacques Prévert	École Jacques Prévert
12 et 13 juin	Festival Mégascène	Site de la Mouchetière	Mégascène
19 juin	Fête de la musique	Salle des Mauves	AJC
2-juil.	Thé dansant - Mister SWING	Salle des Mauves	Association St Co Loisirs
4-juil.	Tournoi de gentlemen	Salle René Julien	STTC

> Entretien avec une abeille

« Sur la terre, bien avant les hommes, il y avait les abeilles. Elles sont apparues il y a plus de 100 millions d'années en même temps que les plantes à fleurs et sont devenues inséparables. »

Maurice Maeterlinck - *La Vie des abeilles*

Malheureusement, cet insecte indispensable à l'équilibre de la biodiversité est aujourd'hui menacé. Rencontre avec nos championnes de la diversité.

Une abeille parmi tant d'autres.

Les abeilles sont des **insectes** (tout comme les mouches, les papillons, les sauterelles et bien d'autres encore...) de l'ordre des **Hyménoptères**, elles font toutes parties d'une belle et grande super-famille, **les Apoïdes**. En France, cette belle et grande super-famille compte 1000 espèces différentes réparties en 6 familles distinctes et une seule de ces espèces est domestiquée. Cette grande diversité se manifeste par une hétérogénéité de tailles (de 3-4 mm à 3 cm), de couleurs (jaune, noire, rouge, orange, ...), de formes, de structures anatomiques, de comportements alimentaires, de nidifications et de milieux de vie. Les abeilles sont encore à ce jour, mal connues.



Olivier LAMBERT - directeur du Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage « ONIRIS »Pierre TROTREAU – du collectif de photographes "Regards sur..." ,

Faisons connaissance avec les abeilles.

Anatomie d'une abeille - Une vraie taille de « guêpe »

- **1 tête** avec 2 yeux composés, des ocelles, des pièces buccales et 2 antennes
- **1 thorax** composé de 3 segments portant les ailes et **3 paires de pattes**
- **1 abdomen** composé de segments : les tergites en face dorsale et les sternites en face ventrale.

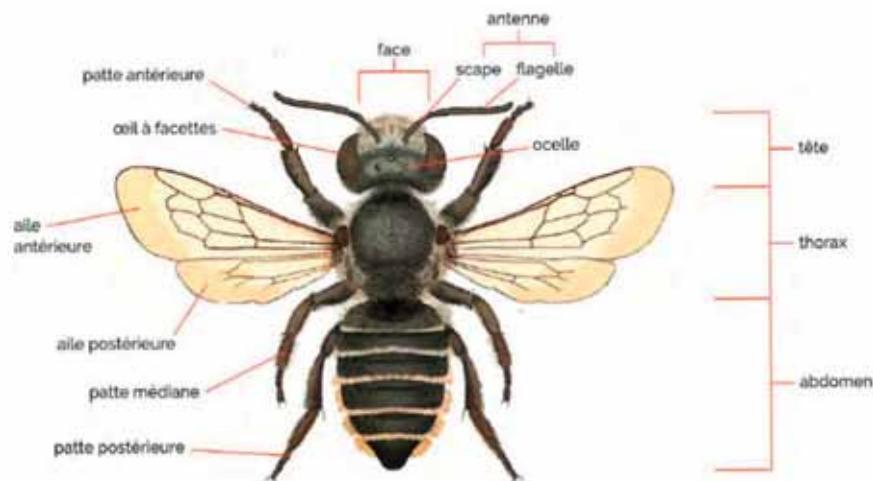


Figure 1 : Anatomie d'une abeille sauvage, in Nicolas Vereecken, 2017, Découvrir & protéger nos abeilles sauvages, Glénat, 191p.

Le saviez-vous ? Seules les femelles des différentes espèces d'abeilles peuvent piquer, pas les mâles ! Au cours de l'évolution, l'organe de ponte des femelles s'est progressivement transformé en aiguillon. Comme les mâles n'ont pas de rôle dans la ponte, ils n'ont pas suivi cette évolution et sont donc inoffensifs

Mode de vie et besoins des abeilles.

Les abeilles ont besoins d'amour, mais pas que...

La plupart des abeilles sont thermophiles et héliophiles (elles aiment la chaleur et le soleil). Pour s'installer et se maintenir dans un espace naturel, elles ont besoin de **ressources alimentaires suffisantes et variées d'une part, et de sites de nidification et de petits matériaux de construction d'autre part**.

Ces éléments doivent être :

- proches dans l'espace car la distance de vol des abeilles sauvages est limitée et dépend de la taille de l'abeille : quelques centaines de mètres pour les plus petites à 1200-1500 mètres pour les plus grandes, et jusqu'à 2000 mètres pour les abeilles domestiques,

- présents simultanément dans le temps, de nombreuses espèces dépendant strictement de certaines plantes. Ce principe est « **une relation de mutualisme** » : l'insecte va se nourrir du nectar de la plante qui va de son côté, l'utiliser comme moyen de transport pour son pollen. Certaines abeilles plutôt **opportunistes**, vont se nourrir de plusieurs espèces de plantes tandis que d'autres plus **spécifiques**, vont se nourrir d'une ou de deux espèces différentes. (Propos Oliver LAMBERT)

Seule ou en groupe, en essaim ou dans le sol, à chacune son mode de vie

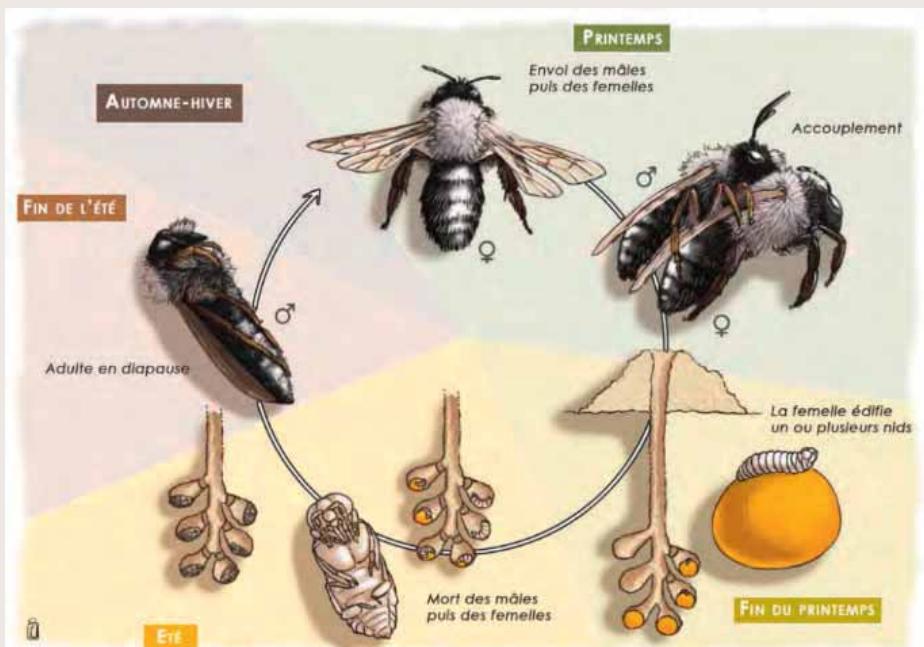
Zoom sur l'abeille solitaire.

En effet, 80% des abeilles sont des abeilles solitaires avec un cycle de vie simple.

Un cycle de vie simple :

- développement des œufs en larves, puis nymphes, puis adultes en quelques semaines,
- émergence du nid après une période de diapause de plusieurs mois (forme de vie ralenti, pour les abeilles sauvages à l'état adulte),
- accouplement,
- construction du nid, accumulation de réserves de pollen dans chaque cellule du nid puis ponte d'œufs sur chaque réserve,
- mort des adultes.

Cycle de vie de l'*Andrène vagabonde* (*Andrena vaga*).
Illustration Sophie Desfougères, in Lemoine G., 2015.



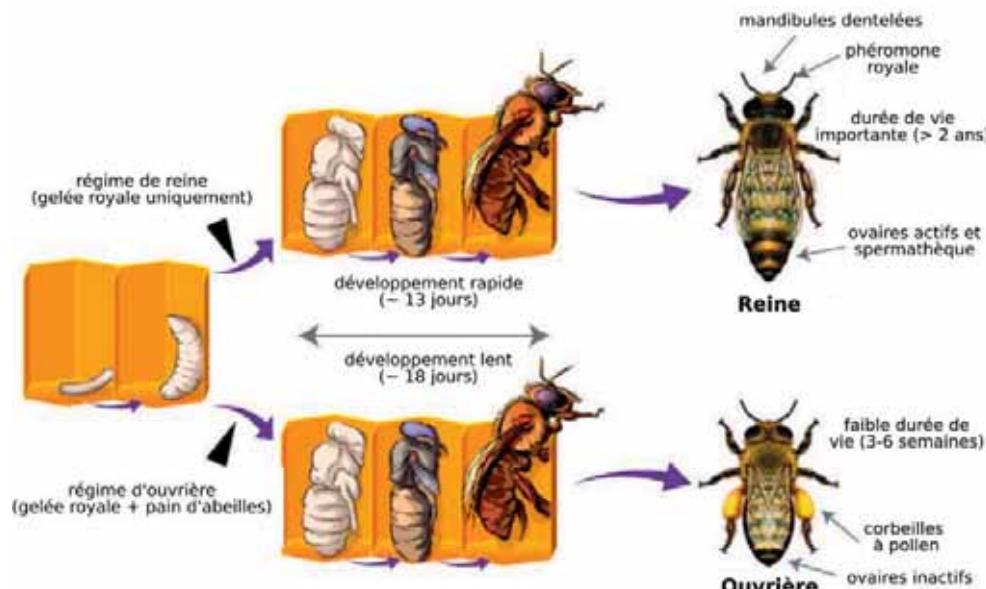
Habitat :

2/3 à 3/4 des espèces solitaires **nichent dans le sol**, ce sont des **espèces terricoles** (qui nichent dans la terre) ou **sabulicoles** (qui nichent dans le sable).

Les autres espèces **nichent dans des cavités** (tiges creuses, anciennes galeries, coquilles d'escargot vides...) **qu'elles peuvent aménager de matériaux** (feuilles découpées, argiles...), ou construisent des nids (résine, petits cailloux ...).

Il existe également des espèces qui n'aménagent pas de nid et ne récoltent pas de pollen : ce sont des abeilles coucous qui parasitent et utilisent le nid d'autres abeilles sauvages.

Abeille coucou du genre *Nomada* – Puisieux Pontoise © CACP – Emilie Périé

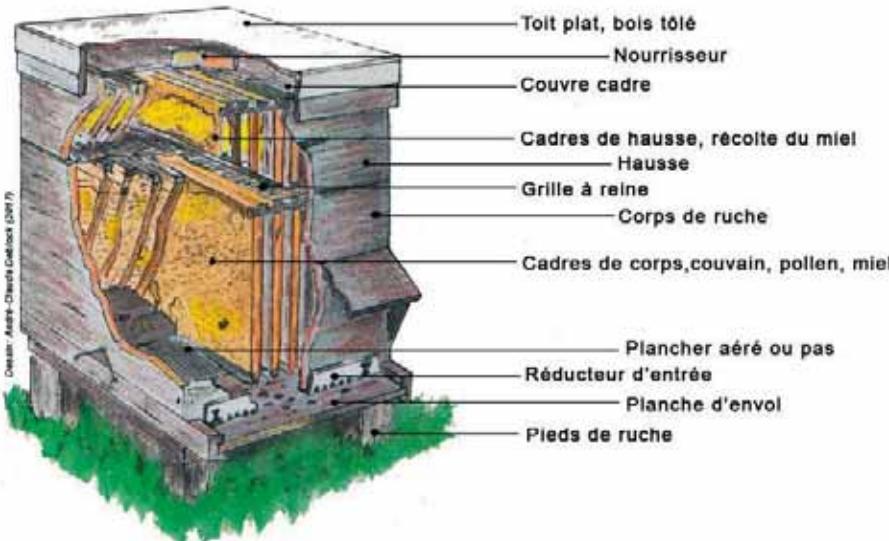


Zoom sur l'abeille domestique.

Les 20% restantes ont des comportements intermédiaires : entre celui des abeilles solitaires, ci-dessus et celui de l'Abeille domestique, ci-contre.

Cycle de vie de l'abeille domestique.

La reine commencera ses vols de fécondation entre l'âge de 6 à 10 jours. Elle se fait féconder en vol par plusieurs mâles afin de remplir sa **spermathèque**. Cela lui suffira pour féconder les œufs durant toute la durée de sa vie. Ainsi, mis à part en cas d'essaimage, la reine ne ressortira plus de la ruche.



Habitat :

Les abeilles domestiques vivent en colonie (ruche ou cavité naturelle). La structure sociale de cette colonie pluriannuelle (jusqu'à 60000 individus) suit une forme pyramidale où en haut, on trouve la **reine des abeilles**, puis les **abeilles ouvrières** et en partie inférieure, les **faux-bourdons** (abeilles mâles).

Chacun son rôle.

La reine des abeilles – « la patronne » (peut vivre jusqu'à 7 ans)

Ses missions :

- Assurer la survie de la colonie.
- Surveiller les activités des autres abeilles
- Assurer la reproduction (seul individu fertile de la colonie) peut pondre jusqu'à 2 000 œufs par jour.

Les abeilles ouvrières,

« à tout faire » (vivent 2 à 6 semaines en été, 4 à 7 mois en hiver)

Leurs missions :

- Garder la ruche propre,
- Se déplacer à la recherche de nourriture,
- Produire du miel pour assurer l'alimentation en hiver
- Prendre soin de leur reine et des faux-bourdons.

Les abeilles mâles,

(vivent 1 à 3 mois)

Leurs missions :

- Accouplement lors du vol nuptial
- Et c'est tout, de plus, ils sont dotés d'un appareil buccal plus court qui ne leur permet pas de prélever le nectar des fleurs et pour cela, ils ont besoin d'être soignés.

Rôle écosystémique.

Lors de leur activité de butinage, les abeilles favorisent l'échange de pollen entre les fleurs, c'est ce que l'on appelle la pollinisation. Elles ont donc un rôle essentiel en termes de conservation des espèces végétales sauvages et en termes de production de fruits et de graines (alimentation animale et humaine). Elles assurent ainsi le maintien de la biodiversité.

Le saviez-vous ? Les abeilles et les autres insectes pollinisateurs permettent la reproduction sexuée de 80% des plantes à fleurs.

Des abeilles sous pression.

Les populations d'abeilles sont soumises à de nombreuses pressions environnementales comme l'intensification des pratiques agricoles et la gestion des espaces végétalisés, la destruction et la fragmentation des habitats, l'homogénéisation des paysages, l'imperméabilisation des sols, les parasites et agents pathogènes, les espèces invasives (comme le frelon asiatique), le dérèglement climatique.

Le saviez-vous ? Le Frelon asiatique, également appelé Frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*) est originaire d'Asie tempérée. Il est apparu en France en 2004. Il est classé comme Espèce Exotique Envahissante (EEE) en raison des dangers qu'il provoque sur les populations d'Abeilles domestiques (*Apis mellifera*) mais aussi en raison de sa prédation sur les autres insectes sauvages autochtones. Il est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité de la France hexagonale.

https://www.lpo.fr/media/read/9839/file/FM_FRELON%20A%20PATTES%20JAUNES_janvier%202025WEB.pdf

Aujourd'hui en Europe centrale, selon le pays et les régions, entre 25 et 68% des abeilles sauvages seraient menacées. Ainsi, il est primordial de les préserver, en favorisant la diversité des ressources alimentaires, des sites de nidification, en limitant la concurrence inter-espèces, en rendissant l'utilisation des pesticides et en prenant le temps de faire leur connaissance.

> Polleniz recherche piégeur pour la régulation des RAE



POLLENIZ

PROTEGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

L'association POLLENIZ a pour missions de protéger les végétaux et de préserver notre environnement en Pays de la Loire. À la base de la chaîne alimentaire et des écosystèmes, les végétaux ont une importance capitale. La perturbation de cet équilibre peut entraîner des dommages importants et irréversibles.

LES RAE SONT DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISANTES



1 couple de **ragondins**



92 descendants en 2 ans

1 couple de **rats musqués**



420 descendants en 2 ans

1 ragondin

2

sont porteurs de la leptospirose

2 rats musqués

3

142 075 RAE prélevés en 2024 sur les Pays de la Loire



Originaires du continent américain, le **ragondin** et le **rat musqué** ont été introduits à la fin du XIX^{ème} siècle pour l'élevage et la production de fourrures. Relâchés dans les années 1930, l'**absence de lutte** et l'**adaptation des espèces aux milieux humides** ont favorisé leur développement.

Pour plus de renseignements,
contactez POLLENIZ au 02 51 47 70 61
www.polleniz.fr



Réguler les Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE) pour agir sur les équilibres biologiques et préserver les écosystèmes

Préserver la biodiversité et les milieux

Les espèces exotiques envahissantes sont l'une des 5 causes majeures de l'effondrement de la biodiversité.

Limiter les populations de RAE permet de :

- ① Favoriser le développement des espèces endémiques telles que le castor d'Europe et le campagnol amphibia,
- ② Limiter la dispersion de plantes exotiques envahissantes telles que la jussie,
- ③ Prévenir les dégâts sur les milieux : berges, ouvrages hydrauliques, digues....
- ④ Préserver l'équilibre biologique et le couvert végétal des milieux humides : frayères (lieux de reproduction des poissons et batraciens), plantes aquatiques.



Protéger la santé humaine et animale

Les RAE sont porteurs de nombreuses maladies infectieuses, parfois mortelles, transmissibles à l'homme et aux animaux : la leptospirose, des parasites tels que les ténias et la grande douve du foie, la toxoplasmose.

- Plus d'1 million de cas sévères de leptospirose par an dans le monde avec un taux de mortalité d'environ 10 %.
- En 2023, 570 cas graves humains ont été recensés en France métropolitaine, dont 27 en Pays de la Loire.
(source Santé publique France - Institut Pasteur)

Limiter les pertes alimentaires

Les ragondins et rats musqués sont herbivores. Chaque année, un ragondin consomme :

32,50€

de végétaux agricoles (herbe, maïs, céréales...).



Des piégeurs professionnels (GIDON) et bénévoles, animés et formés par POLLENIZ, participent activement à la régulation des RAE, tout au long de l'année, sur l'ensemble de la collectivité.

Depuis 2014, des textes européens imposent aux Etats Membres des "mesures efficaces de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne". La lutte contre les RAE est encadrée par des réglementations européenne, nationale et préfectorale en Pays de la Loire.

> Environnement Saint-Colomban

Travaux sur le cours d'eau de la Logne.



*Restauration de la continuité écologique
du cours d'eau de la Logne*

Le fond du lit a été rechargé à certains endroits (radiers) et des banquettes ont été installées afin de concentrer les écoulements en période d'étiage. Ces aménagements contribuent à rétablir la libre circulation piscicole et sédimentaire, à retrouver un écoulement plus naturel en accentuant les fosses, créant ainsi des zones refuges pour la faune aquatique, tout en diversifiant les substrats et en améliorant la qualité des habitats aquatiques.

Ces travaux sont financés par le Syndicat Grand Lieu Estuaire avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Régional des Pays de la Loire.

En parallèle, le syndicat mène des actions complémentaires, telles que la plantation de haies et la création ou la restauration de mares. Cette démarche s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire.

Pour toute question ou projet, vous pouvez contacter notre numéro unique ☎ 02 40 78 09 17 ou visiter notre site internet : <https://www.sgle.fr/>

Cette année, le Syndicat Grand Lieu Estuaire a mené des travaux sur le cours d'eau de la Logne. Ces travaux consistent à entretenir et à restaurer les milieux aquatiques, en mobilisant l'ensemble des acteurs du bassin versant pour retrouver un milieu favorable au développement de la faune et de la flore.

Les interventions principales incluent l'aménagement de seuils en enrochement ainsi que des ajustements morphologiques nécessaires, notamment par le biais d'une recharge granulométrique.

> Les activités et animations scolaires

- Le Yoga reprend à la rentrée de janvier tous les jeudis midi de 12h15 à 13h15 pour les enfants des 2 écoles.**

En effet, cette activité ayant eu beaucoup de succès l'an dernier, les enfants nous ont fait la demande de reprendre cette année. Clément continuera à animer ces séances de janvier à juin 2026.



- Les enfants de CP et de CE1 de l'école Jacques Prévert participeront toute l'année à des séances de CPS (compétence psychosociale) avec « promotion santé » (anciennement IREPS).** Ce projet est financé par la commune dans l'objectif, de mener un travail sur 2 ans en collaboration avec l'école Jacques Prévert sur le bien vivre ensemble et la relation à l'autre (communication, gestion des émotions, gestions des conflits, relation à l'autre, estime de soi, apprendre à se connaître et connaître l'autre, empathie...). Nous organiserons aussi des soirées parents enfants tout au long de l'année.

*Soizic MENANTEAU,
Coordinatrice enfance jeunesse, Mairie de St COLOMBAN*

> 100 ans... comme hier



Née le 4 novembre 1925 à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Marie y a vécu son enfance et y a fait sa scolarité.

Plus tard, elle rencontre celui qui deviendra son mari, Monsieur Michaud, et en 1950, tous deux s'installent au village de La Salle, dans la maison familiale qui restera le cœur de leur vie commune avec leurs 3 enfants. Elle consacre ses journées à l'entretien de la vigne.

La jeunesse de Marie a été marquée par la guerre et l'occupation allemande. Elle conserve le souvenir de moments difficiles vécus dans son village d'enfance. Elle raconte notamment qu'une nuit, des coups violents frappés contre la porte obligèrent ses parents à ouvrir aux soldats allemands - « aux boches », dit-elle encore aujourd'hui, en utilisant les mots de l'époque.

Les soldats exigèrent alors que Marie et sa sœur quittent leur lit pour rejoindre la chambre des parents. Sans ménagement, ils tirèrent les couvre-pieds, renversèrent les duvets et s'installèrent pour... dormir.

Et au petit matin, Marie se rappelle le silence étrange qui emplissait la maison, les soldats avaient quitté la maison aussi brusquement qu'ils y étaient entrés. Cette nuit, Marie ne l'a jamais oubliée. Elle en parle encore avec une précision bouleversante, mêlée de l'émotion de l'enfant qu'elle était. Et, avec l'humour qui la caractérise, elle ajoute que ses parents s'inquiétaient surtout que ces soldats repartent avec les canards destinés au repas des vendangeurs !

Ces souvenirs, malgré la peur qu'ils ont provoquée, ont forgé chez Marie une force, une capacité à avancer, à continuer d'aimer la vie. Et aujourd'hui encore, à 100 ans, Marie rayonne. D'où lui vient cette vitalité ?

Sans doute de la danse, cette fidèle alliée qui l'a entraînée pendant des années dans les thés dansants. Elle regrette seulement une chose : ne plus pouvoir porter de talons aiguilles, car - je la cite - « *avec des talons, c'est plus facile de danser !* »

Un siècle d'existence, c'est un siècle de souvenirs, d'histoires, de rencontres, de travail et de tendresse.

Joyeux anniversaire, Marie.

> Repas des aînés

Le 15 novembre, dans la salle des Mauves, cent quarante convives âgés de 70 à 100 ans se sont réunis à l'occasion du traditionnel repas des aînés, organisé par le CCAS. Chacun a retrouvé sa place habituelle, avec le plaisir de se retrouver dans une atmosphère conviviale.

L'animation musicale était assurée par la chanteuse colombanaise Soizig FONTENEAU, qui a su entraîner l'assemblée grâce à un répertoire varié. Certains convives ont ainsi entonné quelques airs, tandis que d'autres se sont adonnés au madison, à la valse et à diverses danses.



Alors que le dessert allait être servi, une invitée de dernière minute a suscité l'émotion : Marie MICHAUD notre nouvelle centenaire a honoré l'assemblée de sa présence. Toujours aussi pétillante, elle a offert, aux côtés de Soizig, un duo de chansons où sa voix, étonnamment puissante et juste, n'a nullement faibli.

Ce fut une rencontre marquante, où l'amitié, la mémoire et la chaleur humaine se sont harmonieusement mêlées autour de la table.

Aussi, le CCAS a réservé 83 colis de Noël destinés aux ainés qui n'ont pas pu se déplacer.



> Des cartes postales d'antan

Depuis le début d'octobre, sept panneaux photo en grand format sont à découvrir dans le bourg de Saint-Colomban et à Pont-James.

Cette exposition témoigne de l'évolution de la vie quotidienne, des coutumes, de l'architecture et des paysages, et interroge sur les notions de temps, d'occupation de l'espace et de qualité du cadre de vie.

Le parcours de visites vous invite à découvrir les rues anciennes du bourg de « Saint-Colombin » entre la place de l'église fièrement dotée de son clocher avant sa démolition en 1972 et la mairie avant la rénovation de 2017.

Puis en direction de Pont-James, vous apercevrez « le rond-point des noyers », aujourd'hui carrefour du haut de Pont-James, la rue principale en descente vers Nantes et l'ancien moulin Péneau transformé aujourd'hui en minoterie de farine biologique « Giraudineau ».



> Un parcours pédagogique

Une balade ludique et éducative à Saint-Colomban : Suivez le parcours du « Geai du chêne ».

Le mercredi 3 décembre, un sentier pédagogique reliant le bourg de Saint-Colomban au village de La Sorinière a été inauguré par Patrick BERTIN, le maire, et Nicole BATARD, son adjointe, en présence de Yohann BOBLIN, le Président de Grand Lieu Communauté.

Dans le cadre du dispositif « Territoire engagé pour la nature », ce projet a été initié par Grand Lieu Communauté, qui gère notamment les chemins inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

Un budget de 12 520 € a été alloué à la création de ce sentier, cofinancé à hauteur de 8 000 € par GLC et 4 000 € par la Région Pays de la Loire.

Saint-Colomban, bénéficiant d'un patrimoine naturel particulièrement riche, a vu l'aménagement du circuit de La Sorinière. Ce sentier fait partie des chemins répertoriés au PIDPR, dont une grande partie



a été remise en état grâce aux efforts des bénévoles du Groupe chemins, qui œuvrent toute l'année sur un linéaire d'environ 54 km dans la commune.

Le sentier pédagogique « Le geai du chêne » est conçu pour le grand public, incluant les scolaires et les familles.

Il commence avec un premier panneau situé près du complexe sportif Yannick Noah. S'étendant sur 5,5 km, le parcours est jalonné de huit panneaux pédagogiques qui mènent jusqu'au village de La Sorinière.

Ces panneaux pédagogiques, avec un langage adapté et des illustrations naturalistes, devraient rendre l'expérience encore plus enrichissante. Cela permettra aux visiteurs de mieux comprendre la faune et la flore locales tout en profitant d'une belle balade.

> Tennis de Table de Saint-Colomban

1976-2026 une aventure de 50 ans pour le tennis de table.

Après une saison 2024-2025 historique pour le club avec la montée en Régionale 1 de l'équipe première, la saison 2025-2026 a bien débuté pour nos 6 équipes engagées en championnat.

Mais cette année marquera surtout les 50 ans d'existence du club avec Yvonnick à sa tête qui pour l'anecdote fut le plus jeune président du comité de Loire-Atlantique (18 ans) et est à ce jour le plus ancien.

En effet après 2 années à jouer au Ping-Pong dans la salle Ste Thérèse entre copains, l'idée de créer un club a fait son chemin.

Quelle aventure depuis la création en septembre 1976 sous le nom d'USCTT (Union Sportive Colombanaise Tennis de Table) qui deviendra en 1996 le SCTT (Saint-Colomban Tennis de Table).

Quelques dates :

Dès la première année seulement 6 joueurs en compétition (Yvonnick-Président, Bernard-Trésorier, Denis-Secrétaire, Joël, Loïc et Jean-François) et une unique équipe en championnat qui terminera 1^{re} de son groupe.

En 1986, le maire de l'époque Gérard COLLIGNON nous lance un défi sur fond de plaisanterie : « si votre équipe monte en Régionale, je m'engage à vous construire une salle spécifique ». Nous avons terminé premiers et accédé à la Régionale... Fin 1986 les travaux commencèrent et la salle fut inaugurée en mai 1987. Nous étions ravis mais les hivers étaient rudes sous le bardage. Après plusieurs demandes l'isolation était faite en 2001, puis en 2006 l'installation du chauffage et d'un sol spécifique



(avec l'accompagnement de la fédération pour les normes et sous la houlette de l'adjoint des sports de l'époque Michel GAUVRIT). Enfin en 2015 des algecos étaient mis en place pour des toilettes, douches, vestiaires et local de rangement sur décision de la municipalité dirigée par Patrick BERTIN maire.

Durant toutes ces années il y a eu des hauts et des bas, des rencontres avec de nombreux joueurs, l'occasion de cotoyer beaucoup de dirigeants et de nouer des relations avec des clubs voisins ou beaucoup plus éloignés. Beaucoup de souvenirs et d'anecdotes.

Nous tenons à remercier deux personnes aujourd'hui disparues qui ont beaucoup compté pour le club. Tout d'abord Daniel GIRAUDINEAU 1^{er} adjoint en 1976 qui a cru en nous et nous a bien aidé pour le lancement du club, allant jusqu'à prendre son camion pour aller chercher notre première table Martineau en Vendée.

D'ailleurs nous entretenons toujours de bonnes relations avec la famille GIRAUDINEAU qui nous sponsorise tous les ans pour notre tournoi gentlemen. La seconde personne est Michel PATRON président du club de basket de l'époque qui a également contribué à notre réussite. Nous avons une amicale pensée pour eux.

Bien sûr 50 ans d'un club c'est bien plus que cela, si vous voulez en savoir plus nous organiserons en 2026 une fête pour cet anniversaire, nous vous tiendrons informé de la date prochainement. Que vous soyez joueurs, anciens joueurs ou tout simplement curieux de mieux nous connaître nous serons ravis de vous accueillir.

Merci à la municipalité et à tous nos sponsors pour l'aide qu'ils nous apportent au fil des années.

Au nom du club, nous vous offrons à tous, joueurs, supporters, sponsors et municipalité tous nos vœux pour cette nouvelle année 2026.

Date à retenir : 4 juillet 2026 Tournoi Gentlemen

> L'envol d'Objectif St Co

Après avoir présenté notre exposition au château de La Touche à La Limouzinière lors des Journées du Patrimoine, nous avons eu le plaisir de vous rencontrer à la fin de cette année à travers plusieurs événements associatifs et municipaux où nous réalisons des reportages photo.

Nous étions ainsi présents au Concours de belote, Téléthon, à la rando moto, au marché de Noël et à la Sainte-Barbe.

Nous vous invitons à nous rejoindre le **10 janvier à partir de 9h30**, à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire, où nous présenterons notre exposition « **St Co au fil des saisons** ». Une cinquantaine de photos illustrent le passage du temps au rythme des saisons.

Par ailleurs, réservez dès maintenant les dates du **25 et 26 avril 2026**, car nous exposerons à ce moment-là lors du **Festival des clubs photos du Pays de Retz à Sainte-Pazanne**, qui rassemblera 13 clubs et associations photo du Pays de Retz.

À bientôt. Contact ☎ objectifstco@gmail.com



> UNC : cérémonie du 11 novembre

Ce 11 novembre, l'association UNC Saint-Colomban Mémoire, accompagnée de Monsieur le Maire Patrick BERTIN, des élus de la commune, des Sapeurs-Pompiers, de la fanfare, ainsi que de nos amis de l'UNC La Chevrolière Mémoire, qui nous ont fait l'honneur de leur présence, a commémoré l'Armistice de 1918.



La cérémonie a débuté par une messe à l'église, célébrée par Marie-Thérèse PAVAGEAU, suivie d'un défilé dans les rues de Saint-Colomban jusqu'au Monument aux Morts.

Ce moment solennel nous a permis de rendre hommage à tous les soldats morts pour la France lors de la guerre de 1914-1918. Il est essentiel de ne jamais oublier ces hommes qui ont donné leur vie pour notre pays.

Un dépôt de gerbe a eu lieu devant le monument, dans une atmosphère empreinte d'émotion.

Le président Nicolas PROVOST et Monsieur le Maire Patrick BERTIN ont ensuite pris la parole pour rappeler l'importance du devoir de mémoire et saluer la bravoure de tous les hommes et femmes tombés pour la France.

La cérémonie s'est clôturée par un verre de l'amitié à la salle des Tilleuls, dans un esprit de convivialité et de partage.

Le président a ajouté que « **le devoir de mémoire ne s'arrête pas à ceux qui ont connu la guerre : il appartient à chacun de nous de le faire vivre et de le transmettre aux générations futures** ».

Le devoir de mémoire nous appartient à toutes et tous.

> UNC Saint-Colomban Mémoire - Un premier concours de belote très réussi

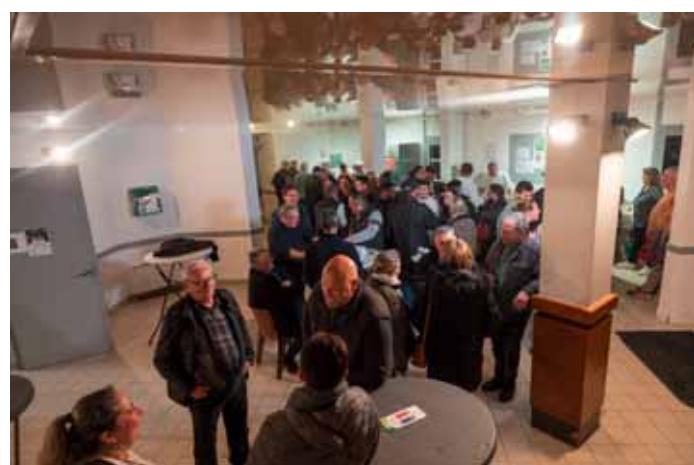
L'UNC Saint-Colomban Mémoire a organisé, le samedi 29 novembre, son premier concours de belote à la salle des Mauves. Cet événement, attendu depuis plusieurs années dans la commune, a connu une forte participation.

Au total, **92 équipes** ont pris part au concours, réunissant plus de **200 personnes** dans une ambiance conviviale. Les participants ont pu profiter d'un après-midi chaleureux, marqué par de nombreux échanges et un service de petite restauration.

L'association remercie l'ensemble des **bénévoles**, ainsi que les **sponsors et partenaires**, dont l'implication et le soutien ont largement contribué à la réussite de cette manifestation.

Chaque participant est reparti avec un lot.

Fort de ce succès, l'UNC Saint-Colomban Mémoire envisage d'ores et déjà de renouveler l'événement lors de prochaines éditions.



> Dimensions créatives

Journée de l'inauguration de Dimensions Crées.

L'inauguration de Dimensions Crées s'est déroulée le samedi 11 octobre 2025 en présence de Monsieur le Maire, Patrick BERTIN, de son équipe de communication, des membres de l'association de Saint-Gilles-Croix-de-Vie – qui nous ont accompagné dans le choix du logiciel **FreeCAD** –, ainsi que du club photo **Objectif St Co** chargé de la couverture visuelle de l'événement et de plusieurs parents.



Les jeunes adhérents ont activement contribué à la préparation. Ils ont notamment réalisé, à l'aide de l'imprimante 3D, un support de téléphone personnalisé « Patrick », dont la fabrication a duré 2h30, avant de l'offrir à Monsieur le Maire. Une présentation de l'activité a ensuite été projetée, retracant les étapes clés :

- déclaration de l'association en **janvier 2025**,
- lancement officiel en **avril**,
- et **16 adhérents** à jour de leur cotisation.



L'apprentissage de FreeCAD s'est structuré en trois phases, permettant aux jeunes d'acquérir la maîtrise des procédures essentielles et la capacité de mettre en plan les objets à modéliser.

Nous adressons nos remerciements chaleureux à nos partenaires pour leurs dons : **Heidelberg Materials, Technic-Salons (artisan cuir), Optic 2000 de Nort-sur-Erdre et Crédit Mutuel**.

3D, c'est dans la boîte !

Envie de participer à l'aventure ? Rejoignez Dimensions Crées et développez vos talents au sein d'une équipe motivée !



Contacts :

Marcel Boursier, président ☎ 06 43 78 24 89

Christophe Suire, trésorier ☎ 06 43 06 44 94

✉ dimensionscreatives44@gmail.com

> APEL

Un moment convivial :

le Café Parents organisé par l'APEL Saint-Louis.

Durant un vendredi d'automne, l'APEL a eu le plaisir d'organiser son premier Café Parents.

Cet événement avait pour but de rassembler parents, enseignants et membres de l'équipe éducative autour d'une boisson chaude, de quelques gourmandises et surtout... de belles discussions !

L'objectif de ce rendez-vous est simple : favoriser les échanges entre parents et créer un moment d'écoute et de partage dans une ambiance détendue.

Les participants ont pu aborder divers sujets liés à la vie scolaire, à la parentalité, ou tout simplement prendre le temps de faire connaissance avec d'autres familles.

L'APEL remercie chaleureusement tous les parents présents pour leur participation et leur bonne humeur.

Le prochain rendez-vous est déjà pris pour le mois de janvier !



> L'Amicale Laïque

Stage de danse : initiation à la danse irlandaise

Animée par son envie de faire découvrir la danse et d'ouvrir la pratique à de nouveaux horizons, la section Danse de l'Amicale organise sa journée stage le 25 janvier. Devant les retours positifs des ateliers parents/ens de l'année dernière, ils sont reconduits cette année : un atelier parents/ens (4-7 ans) et un atelier duo à partir de 8 ans (parent, fratrie, ami...) pour une petite chorégraphie à la clef. Pour le programme de l'après-midi, c'est une invitation à découvrir la danse irlandaise, sans prétention de niveau, et surtout dans la bonne humeur.

Pour plus d'information ☎ scal.danse@gmail.com

Inscription en ligne sur Helloasso.

À l'Amicale Laïque, l'esprit créatif s'exprime en couleur et au naturel

Pendant les vacances d'automne, la première série d'ateliers créatifs pour petits, ados et adultes, proposée par l'Amicale Laïque, a commencé.

Trois ateliers aux couleurs de l'automne ont été dispensés par Solenn de Zig Zag ateliers créatifs et Éléonore de Pistil et Pastel. À partir de matières naturelles ou de récupérations et de diverses méthodes (art plastique, couture, etc.), l'esprit créatif de chacune et chacun a pu s'exprimer.

En décembre, de nouveaux ateliers, cette fois-ci aux couleurs de l'hiver, ont également fait le bonheur des créateurs en herbe. Les prochaines séances auront lieu au printemps.

Infos et contacts sur le site de l'Amicale ☎ 06 33 07 42 95

❷ Amicale Laïque. Inscriptions Hello Asso



Pilates Do In, un programme de stage pour tous

Comme l'an passé, en plus de cours à l'année, des stages de Pilates Do In, ouverts à toutes et tous, adhérents ou non, sont dispensés Sybille DOUSSOT, la professeure de l'Amicale Laïque.

Pour les débutants ou les plus expérimentés, cette discipline se découvre une fois par saison, avec une heure de pratique et une demi-heure de Do In, une technique de relaxation et d'auto-massage pour bien terminé sa séance.

Dimanches
14 décembre 2025
8 février et 22 mars 2026

10h30/12h (débutants)
14h30/16h (Intermédiaires)

STAGES DE Pilates Do-In Relaxation
By Sybille D

1H DE PILATES **30 MIN DE DO-IN / RELAXATION**

Pensez à apporter un tapis et un coussin confortable

10 € la séance

Espace Yannick Noah
Informations et réservations :
Pour réserver: 06 33 07 42 95 ou

Infos et contacts sur le site de l'Amicale ☎ 06 33 07 42 95
❷ Amicale Laïque. Inscriptions Hello Asso



> La Sirène de Logne & Boulogne

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

Parmi les 30 AAPPMA de Loire-Atlantique, l'association gère et entretient les étangs du Paradis sur la commune de Legé, le plan d'eau des Mauves à Saint-Colomban ainsi que la Logne de Saint-Colomban à Legé et une partie de la Boulogne sur Saint-Colomban.

Elle contribue à la protection du milieu aquatique, à l'arrachage de la jussie (plante invasive), à l'entretien des berges ainsi qu'à l'empoissonnement pour le maintien des espèces.

Afin de renforcer l'équipe vieillissante, l'association est à la recherche de nouveaux membres.

Les cartes de pêche sont disponibles en ligne (www.cartedepeche.fr) ou chez nos dépositaires, (Super U Legé, coccimarket Saint-Colomban, votre marché La Limouzinière, cavac Touvois). Les chèques vacances sont acceptés.



Renseignements ☎ 06 25 40 23 08 ou 06 19 22 42 007

Pour plus d'informations, l'association vous invite à son **Assemblée Générale le vendredi 6 février 2026** salle des Tilleuls à Saint-Colomban à 19h.

Dates à retenir pour 2026 :

- 14 mars : ouverture de la pêche à la truite
- 22 mars et 19 avril : pêche à la truite au plan d'eau des Mauves

Toute l'équipe de la Sirène vous souhaite une belle et heureuse année 2026.

Le Bureau

> La 10^e Colombanaise

Une 10^e édition Anniversaire !!!

Grand rendez-vous communal (plus de 1000 personnes en 2025), la Colombanaise fête ses **10 ans** le 19 avril prochain !

En famille ou entre amis, venez passer un bon moment sur les sentiers environnants. De nombreuses surprises agrémenteront cette journée de fête.

RDV dès 7h30 à la salle des Mauves pour prendre le départ de cette nouvelle édition qui s'annonce mémorable !



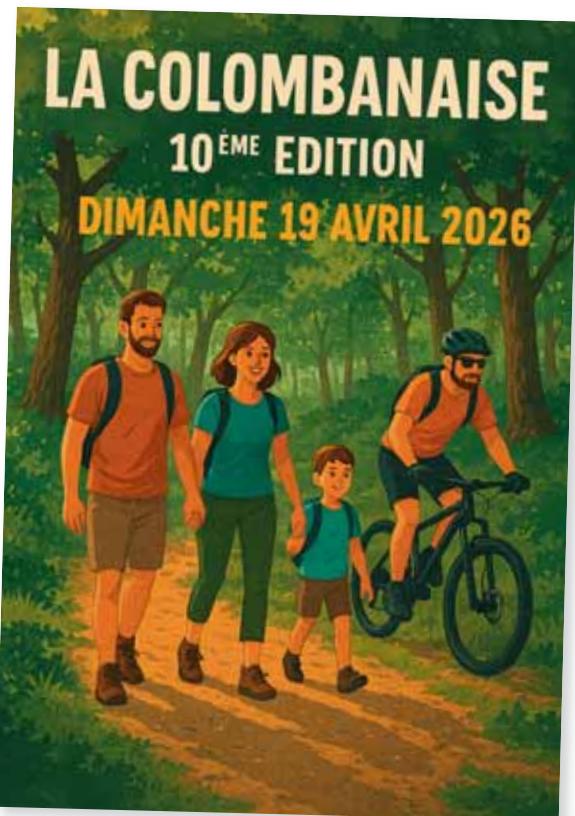
Une partie de la recette sera reversée à l'association « Courir Avec ».

Vous pouvez également vous impliquer en devenant membre ou bénévole.

Le Comité des Fêtes de Saint-Colomban est une association dynamique, composée de bénévoles passionnés, dédiée à l'animation et à l'organisation d'événements.

Notre mission est de renforcer le tissu social, de créer des moments inoubliables pour tous les habitants et avec le « groupe chemins » d'entretenir les sentiers pédestres de notre belle commune.

L'équipe du CDF et du groupe chemins.



> Les Amis Terribles



En raison de problème de santé, nous sommes aujourd'hui dans l'impossibilité d'assurer nos représentations en janvier et février et nous ne pouvons reporter nos représentations dans l'année 2026 en raison du planning déjà bien rempli de la salle des Mauves.

Néanmoins nous vous donnons rendez-vous, cher public, pour janvier 2027 avec la même pièce de théâtre « IMPAIR ET PÈRE ».



> L'Ile aux Doudous



C'est le moment de déposer vos pré-inscriptions, à L'ile aux doudous, pour la rentrée de Septembre 2026.

Le lundi 26 janvier prochain aura lieu la prochaine commission d'attribution des places. Les dossiers déposés avant cette date seront étudiés lors de cette commission pour un accueil courant septembre.

Le mois de septembre est la période la plus favorable pour obtenir une place en crèche, car les enfants les plus grands quittent la structure pour faire leur entrée à l'école.

L'ile aux doudous propose un accompagnement bienveillant et individualisé autour de plusieurs projets :

- Le respect du rythme de l'enfant,
- L'accompagnement à l'autonomie à travers la pédagogie « aide moi à faire seul »,
- Le concept snoezelen, avec un espace dédié favorisant la détente et l'éveil sensoriel,
- Un projet intergénérationnel en lien avec les ainés du territoire,
- Des séances d'éveil musical animé par une intervenante extérieure,
- Ainsi qu'un partenariat régulier avec la bibliothèque de Saint-Colomban.



L'équipe, composée de huit professionnelles qualifiées et pluridisciplinaires (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puéricultures, et professionnelles titulaires d'un CAP AEPE), œuvre au quotidien pour le bien-être la sécurité et l'épanouissement des enfants.

Pour tout renseignement complémentaire ou connaître la procédure d'inscription, vous pouvez contacter la crèche au ☎ 02 52 60 06 46 ou par mail ☎ ma-ileauxdoudous-pdl@vyv3.fr

> Chèque Énergie

Le bénéfice du chèque énergie est ouvert aux foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation est inférieur à 11 000 €.

Ce seuil est déterminé en fonction du nombre de personnes composant le foyer fiscal du titulaire du contrat de fourniture d'électricité du logement, au titre de leur résidence principale. Voir le **simulateur 2025**.

Les foyers qui n'ont pas reçu de chèques énergie au titre de la campagne 2025 peuvent faire une demande de chèque énergie sur l'espace bénéficiaire, ou par courrier, **jusqu'au 28 février 2026**.

Pour en savoir plus, consultez le site internet du Chèque-énergie :
<https://chequeenergie.gouv.fr/>



Vous êtes un particulier, un bénéficiaire du chèque énergie et vous souhaitez :

- Vérifier votre éligibilité
- Consulter le calendrier d'envoi des chèques
- Obtenir des informations
- Utiliser et gérer votre chèque
- Identifier les professionnels qui acceptent le chèque

[Accéder à l'espace bénéficiaire](#)

> Déclic Et Des Jobs (DEDJ)

Les Eaux Vives Emmaüs (LEVE) et l'ADAPEILA ont lancé ensemble le dispositif « Déclic et des jobs » pour repérer et accompagner vers l'emploi, des personnes qui souhaitent être accompagnées dans la réflexion et la construction d'un parcours de reprise d'activité professionnelle.

Le partenariat s'appuie sur leur complémentarité : expertise en santé mentale pour LEVE, inclusion des personnes handicapées psychiques pour l'ADAPEILA.

Deux équipes territoriales mènent une démarche d' « aller vers » en créant des opportunités de rencontre et d'accompagnement de proximité (à domicile ou dans un lieu public).

L'accompagnement se fait progressivement : premiers liens, remobilisation douce, orientation vers le Réseau pour l'emploi, puis soutien renforcé par un job coach.

Une coordination étroite avec France Travail, les Missions Locales et Cap Emploi vise à fluidifier les parcours.

Le dispositif s'adresse :

- Aux personnes en âge de travailler vivant Sud Loire et Pays d'Ancenis (hors Nantes Métropole).
- Qui rencontrent des fragilités psychiques : sentiment de mal-être ou une baisse d'estime de soi, difficultés à initier et maintenir des démarches professionnelles ou sociales...
- Sans contact récent avec leur référent du Réseau Public pour l'Emploi (Mission Locale, France Travail, Unité Emploi, Cap Emploi).

Pour toute question, vous pouvez adresser un mail à Marie-Eugénie et Héloïse equipe@dedj.fr

ou par téléphone au ☎ 06 87 54 98 41

Plus d'informations sur le site : <https://www.unafam.org/loire-atlantique/ressources/declic-et-des-jobs-dedj>



**Un accompagnement au plus près
des personnes et de leurs besoins**

Équipe Ouest

Chargée de Médiation :

Marie-Eugénie BOLO
06 75 70 09 68 - m.bolo@dedj.fr

Référent Social :

Alfredo DA SILVA
06 75 70 04 71 - alfredo.dasilva@dedj.fr

Job Coach :

Sara LELAURE
06 87 54 75 57 - sara.lelaure@dedj.fr

Chef de service :

Yannick ULMANN
06 47 10 72 23 - yannick.ulmann@asso-leseauxvives



Nous contacter

9 rue du Progrès
44140 Les Sorinières

[Facebook](https://www.facebook.com/equipe.dedj) [Instagram](https://www.instagram.com/equipe_dedj/) [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/equipe-dedj/)
equipe@dedj.fr
06 87 54 98 41

Équipe Est

Chargée de Médiation :

Héloïse LOISEL

07 64 77 11 54 - heloise.loisel@dedj.fr

Référente Sociale :

Lucie SYRYN

06 64 61 49 02 - lucie.syrym@dedj.fr

Job Coach :

XXX

06 58 52 53 61 - xxx@dedj.fr

Cheffe de service :

Marie CADREN

06 60 71 60 88 - marie.cadren@dedj.fr

> L'Udaf

L'Udaf de Loire-Atlantique soutient depuis longtemps les familles et particulièrement les aidants. Deux dispositifs sont désormais accessibles à tous les habitants de votre commune :

1. Site et ligne téléphonique pour les aidants

• www.aidants44.fr : ressources pratiques, annuaire local et agenda pour les aidants de personnes âgées, en situation de handicap ou malades.

📞 02 51 80 30 19 : une chargée d'information répond, conseille et oriente.

2. Service de médiation aidant-aidé

Un accompagnement assuré par des médiateurs familiaux pour améliorer le dialogue en cas de tensions et trouver des solutions communes.

> Bilan Guinguette



Le jeudi 27 novembre a eu lieu, à la mairie de La Limouzinière, la remise d'un chèque de 311,13 euros à la Ligue, suite à la guinguette organisée conjointement par les CCAS de La Limouzinière et Saint-Colomban, le 18 octobre dernier.

À ce montant s'est ajoutée une cagnotte solidaire mise en place par les commerçants de La Limouzinière – Vival et Instant R – qui a permis de récolter 92,13 euros supplémentaires.

Les résidents de la maison de retraite Ker Maria ont également participé à cette action en confectionnant des coeurs en crochet et des coussins en forme de cœur, proposés à la vente lors de la guinguette. Un bel élan de solidarité au profit d'une noble cause !



> École Jacques Prévert

À la découverte des métiers :

Voici le thème qui a été choisi par l'équipe pour cette nouvelle année scolaire. De la petite section au CM2, chacun s'empare des métiers qui nous environnent pour apprendre. Les plus jeunes « jouent » dans des espaces à scénarios, enrichissant leur langage et vocabulaire. Les plus grands s'interrogent sur les personnes qu'elles rencontrent, échangent, lisent, écrivent et découvrent une multitude de métiers.

Les autres projets ne sont pas en reste : quatre classes continuent de travailler dehors (Graines d'ECOliés), les activités de natation et de danse reprennent, tout comme les visites à la bibliothèque et les chorales. D'autres projets se profilent : sortie au théâtre, à l'ONPL, au cinéma ; intervention des animateurs environnementaux pour faire vivre la labellisation E3D ou des compétences psychosociales pour travailler le bien-être à l'école.

Découvrez chaque semaine le travail mené dans nos classes au travers la publication de nos gazettes hebdomadaires affichées sur le site de la municipalité !

<https://st-colomban.fr/ ecole-publique-jacques-prevert/>

Et rendez-vous prochainement à nos portes ouvertes !

Contact : Mme JOHANET

📞 02 40 05 93 61

✉️ ce.0440821d@ac-nantes.fr



LAGAZETTE DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

N° 1 Semaine du 01/09 au 07/09 2025

La rentrée des classes








Lundi matin, la cour de l'école Jacques Prévert s'est animée pour accueillir les élèves après les vacances d'été. Sourires, parfois un peu d'appréhension, mais surtout beaucoup de joie ont marqué ce moment important.

Les enseignants étaient présents pour guider les enfants vers leur nouvelle classe. Les plus grands ont retrouvé leurs camarades avec enthousiasme, tandis que les plus jeunes ont découvert avec curiosité leur salle et leur maîtresse.

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, avec des activités de présentation pour apprendre à mieux se connaître et installer un climat de confiance. L'équipe pédagogique remercie les parents pour leur présence et leur soutien lors de cette reprise.

Cette nouvelle année scolaire s'annonce riche en découvertes, en apprentissages et en projets. Toute l'équipe souhaite à chaque élève une très belle année à l'école.

L'équipe enseignante

> École Saint-Louis

Fête de la rentrée.

Le vendredi 26 septembre, tous les enfants de l'école se sont rassemblés sur la cour primaire pour fêter la rentrée. Marie, la directrice de l'école, s'est présentée ainsi que les nouveaux élèves et adultes.

Puis, nous avons évoqué notre projet d'année, commun à toute l'école. Le thème du jardin, « MON JARDIN DE DEMAIN, LA NATURE MON FUTUR ! » va nous accompagner toute l'année.



Un enfant de chaque classe est venu expliquer et accrocher sur un panneau un élément du jardin, représentant la classe, et comprenant la photo de tous les élèves de la classe. En Petite Section, nous avons réalisé un joli massif de fleurs !

Enfin, nous avons terminé ce rassemblement en chantant : « DANS UN JARDIN » et nous nous sommes souhaité une : TRÈS BONNE ANNÉE SCOLAIRE !

> Paroles d'écoliers

La villa des Bretaudières.

À l'occasion des journées du patrimoine, nous avons visité la Villa des Bretaudières à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu le vendredi 19 septembre. Cette sortie a été possible grâce à l'association VMF (Vieilles Maisons Françaises) qui se consacre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti, paysager et mobilier.

Madame DUFLOT, propriétaire du château, nous a expliqué l'histoire du bâtiment et l'arbre généalogique de ses propriétaires. Elle nous a aussi parlé des étapes du chantier car cette villa est en cours de restauration. Elle a dit qu'il faudrait environ 10 ans pour rénover le château.

Nous avons découvert quelques éléments d'architecture. La rotonde est une pièce ronde. Le chapiteau est un élément de décoration en haut d'une colonne. Le fronton est une décoration de forme triangulaire qui se trouve au-dessus d'une porte. L'oculus est une fenêtre ronde. L'épi de faîtage est une tige métallique qui décore la toiture et les denticules sont des ornements en forme de dent.

À l'extérieur, nous sommes partis à la recherche d'arbres et de détails architecturaux.

Nous avons aimé la présentation des salles du château et de son histoire. C'était passionnant de comprendre les étapes de la rénovation de la villa. On a aussi adoré le jeu d'observation qui nous a permis de mieux voir certains détails du château.

Les élèves de CM1-CM2



> Lycée Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Hôtel de la Région
1 rue de la Loire – 44966 Nantes
02 28 20 50 00
paysdelaloire.fr



Vous recherchez un établissement scolaire pour la rentrée 2026 ?

Découvrez le lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu à l'occasion des portes ouvertes le samedi 31 janvier 2026 de 10h à 16h.

DES FILIÈRES INNOVANTES ADAPTÉES AU TERRITOIRE

Le lycée 4.0 prépare aux métiers suivants :



MÉTIERS DE L'EAU (unique en Sud Loire)



MÉTIERS DU NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES NUMÉRIQUES



MÉTIERS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS

LES FORMATIONS DISPENSÉES

Le lycée propose [ouverture progressive sur 3 ans] :

> des formations générales et technologiques

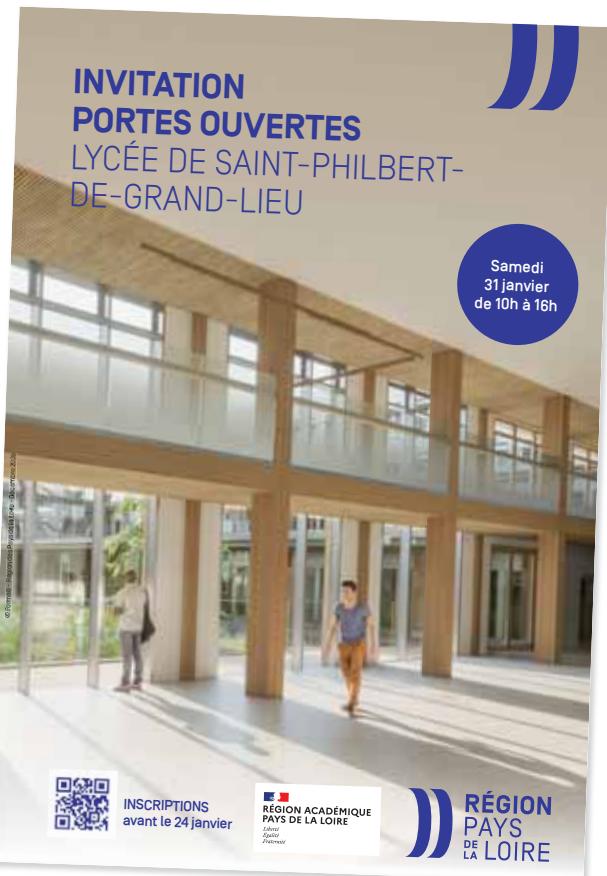
- 2^{de}, 1^{re} et terminale générale
- 1^{re} et terminale STL (Sciences et technologies de laboratoire)
- 1^{re} et terminale STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)

> des formations professionnelles

- CAP Électricien
- Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Bac pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique

> une formation supérieure

- BTS Métiers de l'eau



INSCRIPTIONS avant le 24 janvier



> Collège Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

**COLLEGE JULIE
VICTOIRE DAUBIE**
DE 9H À 12H

Prévoir au minimum 1h de visite

Adresse :

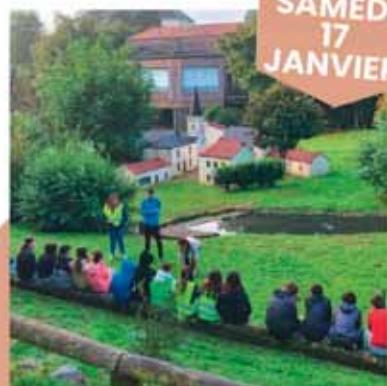
45 route de Saint Colomban
44310 St Philbert de Grand Lieu

Site internet :

clg-jvdaubie.loire-atlantique.e-lyco.fr

**PORTE
OUVERTES 2026**

**SAMEDI
17
JANVIER**



CONTACT :

02.40.76.35.20

ce.0442782k@ac-nantes.fr

Le collège public Julie-Victoire Daubié de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu organise ses portes ouvertes le samedi 17 janvier 2026 de 9 h 00 à 12 h 00.

> Déchets collecte des coquillages

À l'occasion des fêtes de fin d'année, Grand Lieu Communauté met en place une collecte dédiée aux coquillages.

Du 19 décembre 2025 au 19 janvier 2026 dans les quatre déchèteries du territoire : Geneston, La Chevrolière, Saint Lumine de Coutais, et Saint Philbert de Grand Lieu.

LES CONSIGNES DE TRI À RESPECTER

Pour garantir la réussite de cette collecte, seuls les déchets suivants sont acceptés : coquilles d'huîtres et de Saint Jacques, bulots, bigorneaux, moules, palourdes... Les restes de crustacés comme les crabes, les langoustines ou les crevettes doivent être jetés dans le bac des ordures ménagères.

**GRAND LIEU
COMMUNAUTÉ**



> Mairie de Saint-Colomban

1866-2026, toute une histoire...

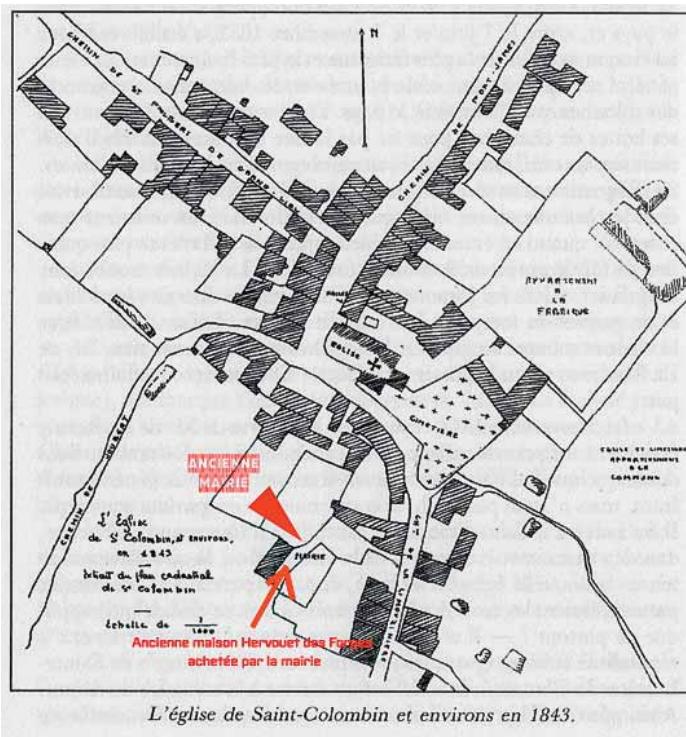
Depuis sa construction en 1866, les entourages d'ouverture (portes et fenêtres) du bâtiment sont réalisés en pierre de tuffeau. Avec le temps, cette pierre naturelle s'effrite et se fragilise ; il est donc nécessaire de la rénover pour préserver à la fois le charme et la solidité du bâtiment.

Après quelques difficultés pour trouver un tailleur de pierre, la Municipalité a saisi les compétences de M. Laurent BOIREAU artisan à La Limouzinière et le chantier de ravalement a débuté à l'automne. Il devrait être achevé au milieu du premier trimestre 2026. La dernière phase porte sur la façade principale, actuellement protégée par un habillage destiné à éviter les chutes ou projections de matériaux. Le coût estimé des travaux de ravalement des trois façades approche 47 000 €.

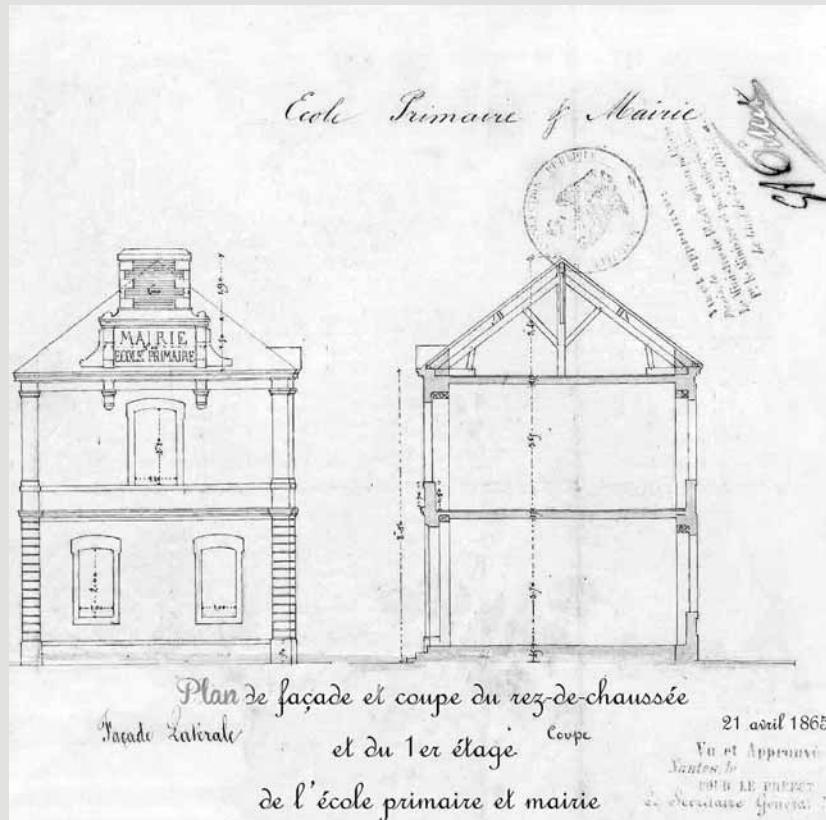
Historique et antécédents (avant 1866)

Nous n'avons pas trouvé de renseignements antérieurs à 1837.

À cette époque, la mairie étant presque en ruine, la décision fut prise de construire une nouvelle mairie et une maison école. Par délibération du 7 février 1837 (M. TARDIVEAU, maire), la commune décida d'acquérir la maison des héritiers HERVOUET des Forges - dernier propriétaire connu : Gabriel Louis HERVOUET des Forges. Jusqu'en 1865, la mairie occupa cet immeuble situé route de la Noë, en face de l'école Saint-Louis, en retrait de la route et séparé par un jardin (M. GENDRE, maire).



L'église de Saint-Colomban et environs en 1843.



Construction de la mairie école (1865 - 1866)

En 1865, la bâtie alors occupée par la mairie nécessitant des réparations jugées trop onéreuses, le conseil décida la construction d'une école publique et d'une nouvelle mairie. Le terrain choisi mesurait 19 ares 12 centiares et se trouvait à l'entrée du bourg, à proximité du cimetière. Les dépenses s'élèveront à 22 700 F pour la construction des bâtiments et 800 F pour l'achat du terrain.

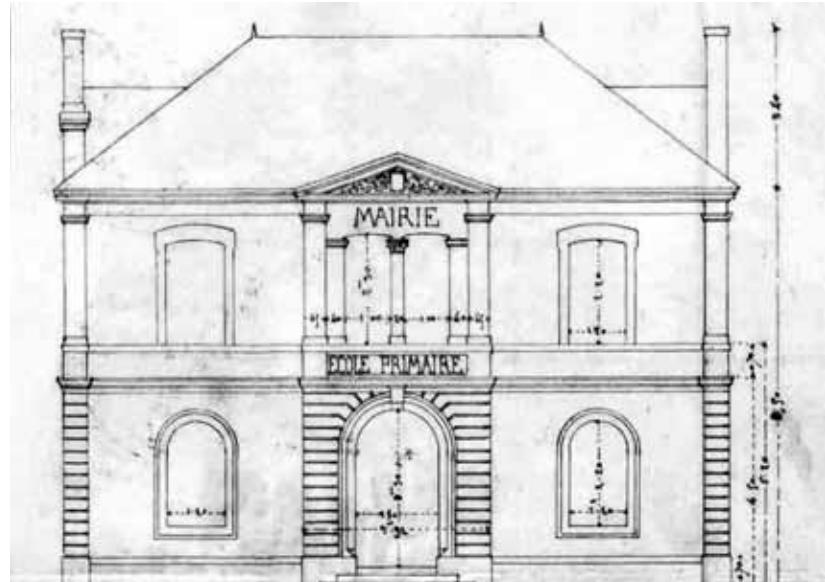
Source : *Histoire de Saint-Colomban, Paul Manceron ; p177*

Les plans, datés du 25 avril 1865, furent établis par l'architecte Chenantais, qui avait également réalisé les plans de l'église actuelle et du presbytère. Le bâtiment fut conçu en schiste et tuffeau. Il comprenait un logement au rez de chaussée et à l'étage ; l'espace public était partagé entre la salle du conseil (bureau du maire) et une chambre.

Inscriptions et emblèmes : Quelques informations à caractère graphique sont apparents sur la cheminée en façade latérale « MAIRIE-ÉCOLE PRIMAIRE » .

Source : Archives Départementales 44

Sous le fronton était inscrit MAIRIE et au-dessus de la porte centrale, l'inscription « ÉCOLE PRIMAIRE » ; aujourd'hui, seule l'inscription « MAIRIE » est encore visible. La sculpture représentant l'aigle impérial n'apparaît pas sur les plans de Chenantais — sans doute pour laisser un choix à la municipalité de l'époque, qui dut se prononcer deux fois sur Louis Napoléon (président en 1851, empereur en 1852). Les résultats des votes laissent supposer un enthousiasme plutôt modéré pour le régime impérial.



Façade Principale



La sculpture de l'aigle impérial, qui orne le fronton, reste une trace durable de la période de prospérité du Second Empire sous Napoléon III. Saint Colomban et Colpo, en Bretagne, seraient les deux seules communes de France dont le fronton de la mairie présente l'aigle impérial, tête de l'aigle tournée vers la droite. Les rallyes locaux faisaient souvent référence à cette particularité en posant des énigmes liées à la présence de la sculpture gravée dans le tuffeau.

Signification de l'orientation de la tête de l'aigle :

- Tête tournée à droite (profil gauche visible) : représentation pour la garde nationale.
- Tête tournée à gauche (profil droit visible) : représentation pour l'armée.

Travaux récents et aménagements



Avant 1925

Depuis 1866, le bâtiment a connu plusieurs opérations de rénovation, d'aménagement et une extension en 2016.



Avant 2017

2016 - extension et réhabilitation

- La première tranche (extension) s'est achevée le 25 juillet 2016 ; le personnel a emménagé dans la partie neuve en août 2016. L'accueil, la salle du conseil, le bureau du maire, les bureaux des adjoints et de la secrétaire ont été aménagés.
- Les travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie ont débuté le 2 septembre 2016 (réfection de la couverture) ; la réception du chantier a eu lieu le 15 janvier 2017.



2025 - 2026 - rénovation des entourages en pierre de tuffeau

Les travaux de ravalement des façades nord, est et ouest se déroulent en trois phases. Ils comprennent :

- un ravalement léger des parements calcaires (tuffeau et Sireuil) ;
- un rejoointoient complet et la reprise des raccords avec un mortier de type Parex ;
- des joints composés d'un mélange sable chaux hydraulique et poussière de tuffeau (technique utilisée sur les façades nantaises).

Le sable employé pour la pose des pierres et la consolidation provient de la carrière de Saint-Colomban. Les parements de tuffeau non restaurables ont été remplacés par du tuffeau du bassin d'Angers et par du calcaire de Sireuil (région des Charentes). Une patine d'harmonisation à base de chaux et de fixateur a été appliquée sur l'ensemble des parements en tuffeau afin d'unifier l'aspect final de la façade.

Dernière phase de travaux

La dernière phase concerne la façade principale, actuellement isolée par des bâches de protection. L'entrée principale étant condamnée, l'accès à la mairie se fait par l'arrière du bâtiment pendant les heures d'ouverture, et ce jusqu'à la fin des travaux. Les travaux de restauration devraient être entièrement achevés au milieu du premier trimestre 2026.



Le Forum des Associations le 30 août

Le samedi matin, les associations présentes ont renseigné les visiteurs Colombanais sur leurs activités.



Remise de chèque à la ligue contre le cancer

le 14 septembre

Les bénévoles de Saint-Colomban mobilisés pour la collecte de vieux métaux, batteries, papier au profit de la Ligue contre le cancer ont remis un chèque d'un montant de 38 678,78 € au Président national de la Ligue contre le cancer, le Dr Philippe BERGEROT.



Anniversaire de Marie Michaud, centenaire
le 3 novembre

Bien entourée de proches, d'amis, de membres du Conseil des sages, Marie est reçue par Monsieur le maire et les élus pour partager cet événement. C'est avec brio qu'elle a fièrement soufflé les bougies et partager le verre de l'amitié et... ses souvenirs..

Repas des ainés

le 15 novembre

Repas des ainés en rires et chansons. Les élus et membres du CCAS ont servi 140 repas aux invités âgés de plus de 70 ans, dans une belle ambiance animée par la chanteuse Soizig FONTENEAU.





Une naissance, un arbre

le 29 novembre

Ils s'appellent Malo, Oscar, Eline, Lucia... parmi ces enfants nés en 2024 et 2025. Chacun verra son prénom attaché à un figuier, un cognassier, un goyavier, un châtaignier ou bien un nèflier que l'un des parents aura planté près du Bois Monnier.



Téléthon le 5 décembre

Danse, rando-motos, jeux, crêpes, vente de sapins : le Téléthon 2025 se termine... et quelle réussite ! Bravo à tous, bénévoles, associations.



Spectacle de fin d'année aux élèves des deux écoles le 11 décembre

Le matin, spectacle des maternelles «La fée parapluie» et l'après-midi « Polichinelle » pour élémentaires.



Marché de Noël le 12 décembre

Vendredi 12 décembre, une soirée très conviviale autour des châtaignes grillées et du vin et chocolat chaud.



SAINT-COLOMBAN 2026



Santé

- Infirmières**
Anne-Sophie GUILLO
Élodie BRABANT
Samantha HUON
33 rue de l'Hôtel de Ville
02 40 05 88 01
Lundi au vendredi :
8h45 à 9h au cabinet
Samedi sur rendez-vous
- Kinésithérapeutes**
Franck BERTHOME
2, place de l'Europe
02 40 05 83 78
Alix MARCEL
Ludovic TORLET
- Pédicures-Podologues**
Ohman FAOUAID
Fabien SUREAU
57 avenue du Gal de Gaulle
02 40 12 45 33
Prise de RV Possible
sur www.dioclib.fr
- Psychologue clinicienne**
Marine BARTEAU
57 avenue du Gal de Gaulle
07 49 23 89 98
- Éducation et enfance**
- École publique «Jacques Prévert»**
Directrice Laurence JOHANET
15 place de l'Europe
02 40 05 93 61
- École privée «Saint-Louis»**
Directrice Marie PLANCHAIS
7 rue Alfred Lallé
02 40 05 89 53
- Coordinateur enfance-jeunesse :**
Soizic MENANTEAU
07 88 11 32 73
- Relais Petite Enfance**
3 chemin de la plage
44310 ST PHILBERT DE GRAND UEU
Marie GIRET
rpe@stphilbert.fr
02 40 78 03 00
- Orthophoniste**
Apolline CABARET-BOUCHET
38 rue Alfred Lallé
02 28 96 06 51
- Orthoptiste**
Melanie BOUYER
43 avenue du Gal de Gaulle
06 37 14 36 28
- Ostéopathes**
Étienne DESBOIS
Léa GÉRARD-PROU
59 avenue du Gal de Gaulle
06 89 17 62 70
- Pharmacien**
Pierre et Solène GIRARD
41 avenue du Gal de Gaulle
02 40 05 89 26

Bibliothèque municipale

- "Au Jardin des Histoires"**
10 rue de l'Hôtel de Ville
Responsable : Cécile BENOIST
Mardi : 16h - 19h
Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h
Vendredi : 16h - 18h
Samedi : 10h - 12h
www.stcolomban.bibenligne.fr
02 40 33 62 17

Tri et déchets

- Collecte des ordures ménagères**
Bacs jaunes et gris collectés
le jeudi des semaines impaires

Déchetterie

- La plus proche de St Colomban est
aux Brandes Saint-Philbert de Grand Lieu
Horaires des particuliers
Lundi : 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Collecte des Déchets d'Équipements

Électriques et Electroniques

- 1er samedi du mois de 8h à 12h30.
au parking du siège de
Grand Lieu Communauté
Parc d'Activités de Toumebride
2 rue de la Guillaudière
44118 - LA CHEVROLIERE

Le calendrier est consultable sur :
www.cc-grandlieu.fr

Crèche

L'Ile aux Doudous

CO'ANIM

- Accueil périscolaire,
accueil de loisirs et club préados.
15 Place de l'Europe
07 69 04 87 27

Pratique

- Transports ALÉOP**
Lignes régulières 312-313
St-Philbert-de-Grand-Lieu/Nantes
Allo ALÉOP 09 69 39 14 14
Aléop propose son service aux personnes
en fauteuil roulant avec véhicules adaptés
et personnel formé. **02 40 02 38 43**

Covoiturage

- Partagez plus ...pour respirer mieux.

Un parking de covoiturage est situé
rue de la Bertrinière à PontJames.

Taxi

- Taxi de La Logne
26 rue Josephine Brillaud

- 06 65 37 65 88**

"Auto solidaire de Grand Lieu"

- Service de transport assuré par des bénévoles
qui complète les services de transports déjà
existants. **Réservation auprès de la mairie :**
02 40 05 89 28

Secours Urgences

Secours Pompiers

- Chef de centre Hervé HONORÉ¹
Avenue du Gal de Daulle
02 40 05 90 37

SOS médecins

- 02 40 50 30 30**
112 NUMERO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

Salle de la Charmille

- La salle de la Charmille est située
Place de l'Europe. Idéale pour
les repas de famille, elle peut
recevoir jusqu'à 40 personnes
assises.
L'heure de fermeture de la
salle est fixée impérativement
à 22 heures.

mairie@st-colomban.fr - 02 40 05 89 28

<https://st-colomban.fr/>

<https://www.facebook.com/commune.saintcolomban>



Salles municipales



Salle des Mauves

- Dans un cadre agréable, face à
l'espace de loisirs des Mauves,
elle dispose d'un vaste parking.
Idéale pour les repas de
groupe.
L'heure de fermeture de la
salle est fixée impérativement
à 1 heure30.



Salle des Tilleuls

- La salle des Tilleuls est située
Place de l'Eglise. Idéale pour
les repas de famille, elle peut
recevoir jusqu'à 60 personnes
assises.
L'heure de fermeture de la
salle est fixée impérativement
à 22 heures.



Salle de la Charmille

- La salle de la Charmille est située
Place de l'Europe. Idéale pour
les repas de famille, elle peut
recevoir jusqu'à 40 personnes
assises.
L'heure de fermeture de la
salle est fixée impérativement à
22 heures.